



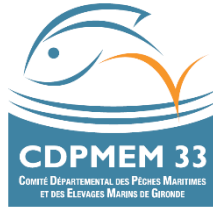
CRP MEM

Comité Régional des Pêches maritimes
et des Élevages Marins des Pays de la Loire

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



CIDPMEM
64-40



CDPMEM 33
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES PÊCHES MARITIMES
ET DES ÉLEVAGES MARINS DE GIRONDE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
des pêches maritimes
et des élevages marins
du Morbihan



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS
DU FINISTÈRE

CDPMEM
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES PÊCHES MARITIMES
ET DES ÉLEVAGES MARINS
CHARENTE-MARITIME

Message à l'attention des professionnels

Les Comités signataires souhaitent vous faire un récapitulatif des actions menées pour défendre vos intérêts dans le cadre des captures accidentelles de petits cétacés. Ces actions engagées sur les plans technique, juridique et politique sont résumées par la frise chronologique ci-dessous.

Nous souhaitons rétablir les vérités car les désinformations et les tentatives de manipulation par certaines ONGEs sont en train de pulluler. Les ONGEs ne cherchent qu'à diviser notre profession et nous abattre, flottille après flottille, domino après domino.

Leur stratégie est claire : s'attaquer méthodiquement à chaque pêcherie y compris la pêche artisanale en se répartissant les rôles. A titre d'exemple, l'association DMA a actuellement déposé 78 recours contre la réglementation de la pêche professionnelle et souhaite interdire la pêche dans les 3 milles (golden miles). Les militants antispécistes de sea shepherd ont fait condamner un artisan de moins de 10m et n'hésitent pas à véhiculer sur les réseaux sociaux des flux d'images et des messages qui visent à créer un climat d'animosité envers les marins pêcheurs « des dauphins sacrifiés sur l'autel du profit » et des messages culpabilisants auprès des consommateurs « des milliers de dauphins sont massacrés pour que vous mangiez du poisson ». D'autres ONGEs militent pour la fin des aides aux carburants, la suppression de la pêche dans les aires marines protégées, la déchalutisation (y compris les dragues), etc. Plusieurs ONGEs s'associent pour prôner la fermeture de la pêche dans le golfe de Gascogne pendant 4 mois.

Les ONGEs trouvent malheureusement écho auprès de certains pêcheurs, aidées par des scientifiques qui mélangent service public et militantisme politique.

Toutes les actions qu'elles mènent démontrent bien que ce sont les petits navires artisans contrairement à ce qui est faussement véhiculé, qui en pâtissent les premiers.

Le chant des sirènes a souvent mené les marins à s'échouer ! Ne nous laissons pas embarquer à la dérive d'actions dévastatrices entre pêcheurs quels qu'ils soient !

Nous avons le devoir d'être rassemblés et unis face aux défis qui nous attendent pour garantir un avenir à notre profession.

Implication des comités signataires sur le sujet des captures accidentelles de cétacés depuis 2019

PECHDAUPHIR (CDPMEM 29/PNMI)

TECHNIQUE

Projets multipartenariaux
& recherche de solutions techniques
pour mieux comprendre le phénomène

DELMOGES (IFREMER)

PIFIL (CNPMMEM)

BALPHIN (OP PdA)

OBSCAME (OFB)

ObsEnPêche
(CNPMMEM)

CETAMBICION (projet européen FR, ES, PT)

DOLPHINFREE (Univ. de Montpellier)

LICADO (CNPMMEM)



2019

2020

2021

2022

2023

2024



Lancement du
GT national entre
Administration,
structures pros
régionales,
ONG et scientifiques

01/01/2019
Obligation de
déclaration
des captures
accidentelles

Début des marquages de
captures par certains pros
« science participative »
+ accueil d'observateurs



Signature
de la Charte
d'engagements
par les 3
CRPMEM du
golfe

Mise en
demeure de la
France par
l'Europe pour
« protéger les
cétacés »



20 navires
équipés de
caméras

27/11/2020
Pingers obligatoires pour
les chalutiers pélagiques
et démersaux en paire



L'Europe
demande
de « prendre des
mesures »
(avis motivé
15/07/2022)

Lancement du
1er Plan Cétacés
avec tests des
dispositifs sur
200 fileyeurs+
100 caméras

27/12/2022
Obligation emport
VMS<12m



Grève de la
profession
« Filière
morte »

20/03/2023
Conseil d'Etat ordonne à
l'Etat de mettre en place des
fermetures « appropriées »

12/04/2023 Avis de la CADA
favorable à la transmission
des données d'autopsies par
Pelagis



Remise à plat du Plan cétacés

24/10/2023
Version 2
du Plan Cétacés
(2024-2026)
avec dispositifs
dérogatoires

13/07/2023
Recours du
CRPMEM NA
contre Pelagis



1 mois
d'arrêt
en 2024...

22/12/2023
Décision Conseil
d'Etat : fermeture
pêche pour métiers à
risque 1 mois en 2024



Fin 2023 Publication
rapport SCANS IV
indiquant une relative
stabilité d'abondance
des dauphins en
Atlantique NE

POLITIQUE ET REGLEMENTAIRE

= Attaques juridiques des ONG
FNE, Sea Shepherd, DMA